



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 25 octobre 2018

# Communiqué de Presse

## Fonds de Développement de la Vie Associative

Initialement destiné à financer la formation des bénévoles, le fonds de développement de la vie associative (FDVA) s'est ouvert en 2018 à un nouvel axe de soutien au monde associatif : **le fonctionnement des associations et l'innovation des actions qu'elles portent.**

Le principal bénéfice attendu est le soutien du tissu associatif local et de son maillage territorial et dans toutes ses composantes sectorielles, l'accompagnement de ses projets innovants à impact notable pour le territoire et contribuant à la consolidation du secteur associatif de ce territoire.

Doté à l'échelle nationale d'un budget de 25 millions d'€, l'enveloppe départementale pour la Dordogne a été de **201 314 €** en 2018.

Sous la houlette de Madame la Préfète de la Dordogne, un comité départemental consultatif constitué de 8 personnes (4 représentants du monde associatif et 4 élus locaux) s'est réuni une première fois, fin juin, au moment du lancement de l'appel à projets et une seconde fois, début octobre, afin de valider les propositions de dossiers à subventionner.

En outre, les députés et les sénateurs ont été associés aux travaux du comité départemental.

Afin de donner un cadre à l'instruction des dossiers réalisée par la DDCSPP (service jeunesse sport et vie associative), trois axes prioritaires de soutien ont été définis au plan départemental par le comité :

- le soutien au fonctionnement des petites associations
- le soutien aux projets associatifs innovants, proposant de nouveaux services ou à développer une offre d'appui et d'accompagnement aux petites associations locales et à leurs bénévoles
- le soutien aux associations développant la co-construction de projets en direction des jeunes

Citons quelques exemples d'actions portées par des associations et qui vont être ainsi financées :

- Le « Groupement d'intérêt mutuel » (GEM) Le tremplin pour la réalisation d'un film documentaire sur l'Autisme et la différence : "Un Regard Différent",

- L'association « Pitchouns et Grand » qui propose au sein des quartiers prioritaires un espace itinérant de lien social et d'accompagnement des familles,
- Le collectif « les pieds dans le plat » qui anime et valorise des formations sur l'introduction de produits biologiques locaux à destination des personnels de restauration collective en Dordogne,
- Le centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB 24), labélisé par l'Etat pour son action quotidienne auprès des bénévoles : information, accompagnement, mutualisation de l'offre de formation des acteurs de l'accompagnement, valorisation des innovations sur le territoire, observation des besoins, etc.,
- Le Centre social Saint Exupéry pour la co-construction et l'animation d'une plateforme partenariale sur la jeunesse.

**Au final, il apparait que si 169 associations ont déposé un dossier pour un montant d'environ 920 000 €, 80 associations (tous champ d'activité) ont été financées soit 47% des demandeurs.**

**Le montant moyen de la subvention est de 2441 €.**

---

#### Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle  
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - [aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr](mailto:aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr)



@prefecture24



@Prefet24

---